

# Le développement de structures alternatives dans l'École: quel paysage actuel?

**3<sup>e</sup> journée du séminaire doctoral  
« Les établissements scolaires différents,  
histoire et fonctionnement actuels »  
Arras 19 mai 2015**

# Intervenants

- **Eric de Saint Denis**, ancien responsable de formation dans l'académie de Créteil, ancien co-fondateur et coordinateur des Microlycées de Sénart puis de Vitry
- actuellement chargé à la DGESCO du développement des structures scolaires expérimentales et plus particulièrement des structures de retour à l'école de type Microlycée
- co-auteur avec Nathalie Broux d'un ouvrage sur le retour en scolarité : *Les Microlycées. Accueillir les décrocheurs, changer l'école*, ESF, 2013
- **Philippe Goémé**, Ancien président de la FESPI
- Formateur pour les nouveaux enseignants de l' Académie de Créteil
- Membre de l' OUIEP (Observatoire Universitaire International Education et Prévention)
- Accompagnateur, en lien avec le DRDIE, de Structures de Retour à l' Ecole en cours de développement
- **Ingrid Duplaquet**, *professeur de lettres et coordinatrice du Microlycée de Paris*
- **Bastien Sueur**, *Professeur de philosophie Coordinateur du Lycée de la Nouvelle Chance Académie de Versailles*

# Quels cadres institutionnels pour le développement des structures scolaires alternatives ?

**par Eric de Saint Denis**

# Une approche de la notion d'institution dans l' Education nationale

- l' institution, le « mauvais objet » des acteurs de terrain ?
- une réalité parfois difficile à saisir : un mille-feuille entre personnel de direction, rectorat, corps d' inspection et ministère
- un ministre à la tête de l' institution mais à qui certains attribuent le pouvoir de la dépasser, voire de s' en abstenir
- des enseignants membres à part entière d' une institution qu' ils dénoncent... en particulier dans les milieux alternatifs!

## Les contours de la notion de « structure scolaire alternative »

- une majorité de sections expérimentales en situation d'annexe sans statut spécifique
- une grande autonomie des équipes plus ou moins proche de l'auto-gestion
- une conception systémique de l'innovation
- une professionnalité polyvalente qui mêle le pédagogique et l'éducatif
- l'alternative scolaire comme revendication politique

## Une institution publique rétive au développement d'alternatives scolaires trop autonomes

- une tradition jacobine où le système est piloté voire dirigé par le sommet dans un mouvement presque toujours descendant
- un « égalitarisme » républicain qui prône une école identique pour tous
- les habitudes professionnelles souvent individualistes des enseignants
- la méfiance de tout système vis-à-vis de ses marges, à l' Education nationale comme ailleurs
- le rôle du privé sous contrat et hors contrat dans le développement des alternatives scolaires

## Un encadrement institutionnel très relatif

- un certain nombre de structures expérimentales peu ou pas concernées par l' article ex-34 devenu L 401-1
- des conventions de fonctionnement inégalement mises en place
- des rapports ambigus avec les corps d' inspection chargés du suivi des structures
- l'absence de label national
- la FESPI, fédération de 13 structures expérimentales, conventionnée par le ministère

# Des circonstances qui autorisent les alternatives scolaires dans l' école publique

- une séquence politique qui demande des gestes symboliques : l' arrivée de F.Mitterand au pouvoir (1981) permet la naissance des lycées autogérés / l' arrivée de J.Lang au ministère (2000) permet la naissance du CNIRS et la création de quelques établissements alternatifs
- la décision d' un acteur politique majeur : le Lycée Pilote Innovant International ou le CLEF
- le poids décisionnel de l' inspection : l' école Freinet à Mons-en-Barœul



# L' évolution du développement des structures de retour à l' école de type Microlycée

- dans les années 2000, avec le CNIRS : des dispositifs *bottom up* très autonomes et très proches des structures expérimentales des années 1980
- dans les années 2010, avec les mesures du CIJ ou du plan national de lutte contre le décrochage scolaire : des dispositifs *top down* plus institutionnalisés, conçus comme une réponse politique à une demande sociale forte

# Des difficultés récurrentes des structures scolaires alternatives sur le terrain

- une naissance le plus souvent indépendante des acteurs institutionnels locaux
- des rapports de méfiance réciproque entre les structures alternatives et les cadres institutionnels
- des sujets de tensions récurrents : l' autonomie des équipes, la gestion des ressources humaines, le coût par élèves, la notion d' innovation, ...

# Des histoires exemplaires

- un lycée autogéré en voie de reconnaissance : le CEPMO à Oléron
- un collège expérimental porté par le seul échelon national : le collège Clithène à Bordeaux
- de la marginalisation à la fermeture : le collège pionnier de la Maronne (2001-2009)
- du volontarisme à la démission : l'exemple de Céline Alvarez (2011-2014)

# Une nouvelle piste pour les établissements innovants : l'exemple du lycée du Bourget (Seine-Saint-Denis)

- une histoire très singulière entre autonomie et institutionnalisation
- des conditions de réussite clairement identifiées dont un portage académique fort et continu
- un modèle d'offre innovante sans revendication alternative
- un schéma d'établissement innovant reproductible

## 3 axes de réflexion en guise de conclusion

- du confort réciproque de la marge et de l'institution à se tenir loin l'un de l'autre
- de la grande difficulté à créer des cadres institutionnels pour le développement des structures scolaires alternatives
- de la nécessité de favoriser les innovations pour faire bouger les cadres

Le développement des Structures de Retour à l' Ecole,  
vers une forme de normalisation  
des propositions alternatives ?

**par Philippe Goémé**

# Le développement de nouvelles Structures de Retour à l' Ecole

- Actuellement, sous l'impulsion du Ministère de l' Education Nationale, se développent des Structures de Retour à l' Ecole (S.R.E), ayant pour fonction d' accueillir des jeunes de plus de 16 ans, hors de l' Ecole depuis au moins 6 mois, et souhaitant se réinscrire dans un parcours diplômant vers un bac
- Elles sont directement inspirées de l' expérience des structures de raccrochage de type C.L.E.P.T, P.I.L, mais plus particulièrement des Microlycées de Sénart et de Vitry

## Leur genèse

- Imaginées et développées par des enseignants militants au début des années 2000, lorsque le décrochage n'est pas encore une problématique
- Conçues et mises en œuvre par des équipes d'enseignants volontaires et cooptés
- S'inscrivant dans le cadre des alternatives pédagogiques au sein du système scolaire



# Leurs caractéristiques

- Entre 50 et 120 élèves
- Des équipes autonomes assurant l'ensemble des tâches inhérentes à la prise en charge d'élèves (pédagogiques, éducatives, gestion des rythmes et des espaces autonomes)
- Une gouvernance fondée sur le principe de la collégialité
- Un engagement volontaire des enseignants sur un projet connu et co-construit
- Rattachées administrativement et géographiquement à un établissement secondaire
- Des professeurs majoritairement à temps plein

## Un nouveau contexte

- Les nouvelles S.R.E, si elles se réfèrent directement, en termes pédagogiques, de leur aînées, ne se développent pas dans le même contexte institutionnel
- Il existe donc une double tension entre la nouvelle assise institutionnelle et la volonté de reproduire, en partie, un modèle qui semble avoir fait ses preuves

## Une logique de projet...mais imaginé en extériorité de l' équipe

- Les grandes lignes des projets, sur le plan pédagogique et éducatif, des SRE sont définies en amont. Il en va de même pour les profils d' élèves
- Il s' agit donc, pour les équipes de rentrer dans les scénarios de l' institution, et non pas d' imaginer leur propre création
- Et pourtant, elles se doivent de s' approprier le projet

## Une logique d' équipe...mais non auto-constituée

- Les membres de l' équipe sont souvent désignés après repérage par les porteurs institutionnels du projet
- Ils ne se choisissent pas toujours réciproquement
- Les professeurs sont engagés mais plus forcément « militants »
- Pour autant, ils sont censés faire corps et créer le « faire équipe », sans s' y être préparés, ne serait-ce que par la conception du projet

## Une autonomie... octroyée hiérarchiquement

- L' autonomie de l' équipe est présentée comme une condition *sine qua non* de la réussite du projet
- Mais cette autonomie est injonctive
- Ne sommes-nous pas là face à une contrainte paradoxale ?

# Des projets valorisés... pourtant réservés aux élèves en rupture

- Il est admis que le décrochage nait dans l'école
- Ces projet sont présentés comme développant des pistes pouvant éventuellement servir l'ensemble du système
- Pour autant, ces expérimentations sont réservées à un public d'élèves raccrocheurs

## Mais des projets réappropriés par les équipes

- Ces projets font sens pour des enseignants ou personnels éducatifs qui y voient la possibilité de développer des attitudes et des gestes professionnels qu'ils ne pouvaient pas mettre en œuvre dans un cadre plus « traditionnel »
- Ils créent un appel d'air au delà du cercle « militant » habituel
- Ils sont des lieux de reconnaissances du travail réalisé

## Des équipes qui se constituent autour du « faire » et non de « l' idée du faire »

- Les équipes doivent s' atteler à des mises en œuvre concrètes du projet et non à des conceptions théoriques de ce qu' il devrait être
- L' équipe se crée autour du « faire », et non uniquement du « penser », ce qui lui confère une certaine dynamique intégratrice



## Mais une autonomie qui se conquiert par la compétence mise en œuvre dans la structure

- L' autonomie des équipes se conquiert par la compétence spécifique qui se développe... et par le turn-over des décideurs institutionnels
- L' autonomie n' est pas un acquis initial mais peut se révéler de fait

## Des projets qui, ne serait-ce que par leur développement, éclairent le système scolaire

- Parce qu'ils sont validés du fait même de leur naissance, leur porosité avec le reste du système éducatif est accrue
- Ils sont, dès le départ, considérés comme des ressources
- Parce que le temps partagé, de fait, favorise la légitimité et la diffusion

# Conclusion

Au delà des formes et des enjeux actuels, c' est l' inscription dans la durée qui dira comment vont se situer ces structures dans le champs de l' expérimentation.

# 2 exemples de nouvelles S.R.E.

Le Microlcée75 (ML75) et  
le Lycée de la Nouvelle Chance (LNC) de Cergy (95)

**par Ingrid Duplaquet et Bastien Sueur**

## Le Microlycée 75 en quelques mots (par Ingrid Duplaquet)

- S.R.E ouverte en septembre 2013 , à l'initiative d'une autre S.R.E : le Pole Innovant Lycéen
- 50 élèves de 1L / ES et TL / TES
- Une équipe très restreinte de 2 ETP ( lettres et SES ayant accepté de faire l'HG ) et  $\frac{1}{2}$  poste en mathématiques ; des HSE pour les autres intervenants , élargie en 2014 à 4 ETP avec la montée pédagogique
- Des enseignants volontaires et « choisis » par l' équipe
- Un public de « raccrocheurs » volontaires, recrutés par l' équipe

## Le LNC en quelques mots (par Bastien Sueur)

- S.R.E ouverte en 2012, à l'initiative du chef d'établissement
- Une équipe nombreuse, volontaire, à cheval sur deux établissements
- Un public de « raccrocheurs » volontaires, recrutés par l'équipe en collaboration avec le CIO de Cercy

## 3 axes avec 2 témoignages en parallèle

1. Trouver une équipe, travailler en équipe, faire équipe
2. Une nouvelle forme de professionnalité
3. L' injonction à innover

# 1/ Travailler en équipe ou faire équipe ?

1.L' exemple du Microlycée 75



## A/ une solution pédagogique: les cours communs

- faire des cours en binôme voire trinôme , afin d'aider les élèves à faire des liens et du lien , soulever les implicites et acquérir des méthodes de travail ,
- une volonté de faire cours « différemment » ,
- expliciter sa discipline aux autres collègues pour tisser des compétences transversales,
- identifier les besoins afin de réinvestir les résultats dans l'ensemble des disciplines...

## B/ Des difficultés

- Changer ses pratiques
- Ouvrir sa classe et montrer ses pratiques
- Trouver du temps pour travailler ensemble en amont et en réflexivité
- Dépasser les « routines »

# 1/Créer une équipe et travailler ensemble

## 2. L' exemple du LNC

# Une équipe en gestation

- Deux modes de constitution des équipes : « bottom up » / « top down ». Au LNC, c'est le second mode qui prévaut, avec les difficultés que cela engendre en termes de cohésion et de cohérence
- Travailler en équipe / « faire équipe » : c'est une chose de trouver une équipe, une autre de travailler en équipe et de construire une culture commune. Au LNC, le processus est complexe à cause de la grande taille de l'équipe
- L' équipe au (en) travail : la concertation au LNC (« et la pédagogie dans tout ça ? »). Un constat et des évolutions en cours : passer plus de temps sur le cœur de notre métier, et moins sur les questions d'organisation.

# Une ambition

- Susciter le désir d' une transformation des pratiques professionnelles
- Produire collectivement une évaluation des pratiques transformées
- Diffuser les nouvelles pratiques, au sein du LNC et de l' établissement porteur

# Des obstacles

- « Touche pas à ma liberté pédagogique ! » Les *habitus* professionnels résistent au changement, surtout en terrain inconnu.
- Le manque d'accompagnement professionnel : la présence régulière d'un tiers professionnel aurait sans doute favorisé, dès le début, le changement de posture d'une partie de l'équipe, et le retour réflexif sur nos pratiques.

## 2/ De nouvelles professionnalités...

- Prendre en charge des élèves en raccrochage implique de développer de nouvelles stratégies professionnelles.

# Au Microlycée 75: enseigner mais pas que...

## **Etre aussi professeur référent**

- un temps institutionnalisé et inscrit dans l'EDT durant lequel chaque semaine une rencontre individuelle est programmée
- accepter d'aider, de soutenir et d'écouter plus particulièrement quelques élèves
- être un adulte capable de les aider à trouver le bon relais extérieur quand cela est nécessaire
- leur redonner confiance ...



# Etre enseignant au LNC

- Changer de posture, notamment dans l'accompagnement en tutorat : ne plus être « face à » l'élève mais « avec » lui, dans une relation d'aide.
- Dépasser la dichotomie instruction / éducation (remplacer le « ou » par le « et »). Changer de posture implique de changer de regard : derrière chaque élève se cache une personne qu'il s'agit de considérer dans sa globalité.
- Expérimenter dans un cadre sécurisé : « s' autoriser à... ». Expérimenter, c'est explorer, essayer, se tromper, recommencer... Il faut pour cela une relation de confiance entre pairs et entre les enseignants et leur hiérarchie.
- Mutualiser, transposer, essayer : quels détours pour quels retours ? Les effets bénéfiques d'une pédagogie de « raccrochage » ont pu être éprouvés également au niveau du lycée de rattachement, même si de façon encore très ponctuelle.

# La coordination, un nouveau statut pour les enseignants

- Un statut ambigu, une place ambivalente. Le « coordo » est emblématique de l'émergence d'une nouvelle forme de professionnalité enseignante, à la fois plus diversifiée dans ses tâches et plus transversale dans ses différents champs d'action.
- Le choix de 3 coordinateurs au LNC : un pour chaque filière, prenant en charge une cohorte sur 2 ans.
- La nécessité d' une lettre de mission définissant en particulier :
  - le suivi des élèves
  - le travail en équipe
  - la construction des projets en partenariat

## 3/ L' injonction à innover

- Imaginer de nouvelles propositions pédagogiques et éducatives

# Est-ce toujours le métier d'enseignant?

- Des jeunes qui souvent n'ont pas peur de dire leurs difficultés, leur malaise dans et de l'école, qui donnent à voir de manière plus pointues, plus tranchées les difficultés que l'on rencontre dans toutes les classes
- Développer des stratégies pour les faire adhérer, les faire « entrer » dans les apprentissages ou dans la discipline
- Mais des innovations qui font parties du métier !

## Des exemples

- Des ateliers d'écriture afin de désacraliser l'exercice scolaire mais aussi de valoriser les pratiques d'écriture individuelle
- Des ateliers autour de la presse et une mise en relation avec l'oralité
- Du théâtre
- De l'art plastique obligatoire
- De l'initiation à la philosophie en classe de première
- Des conseils de progrès à la place des conseils de classe où les jeunes participent pleinement à la formulation de leur appréciation et valorisent leur réussite

## Et en même temps...

### **Que prend en compte l' institution?**

- l' innovation ou la conformité aux programmes ?
- Les notes ou les évaluations ?
- Les progrès ou les résultats ?
- La remise en confiance et le bien être dans l'école ou le taux de réussite à l'examen ?

## Innovez... De quoi parlons nous ?

- Innover n'est pas inventer ! Le plus souvent, on adapte à des situations et des contextes particuliers, des idées issues de l'Education Nouvelle et de l'éducation populaire.
- Quelles innovations au LNC? globales / ponctuelles ; éducatives / pédagogiques... Les innovations ont d'abord été structurelles, inspirées des Microlycées existants, avant d'être davantage centrées sur les pratiques de classe.
- Faut-il toujours faire « autrement » ? Etre ou ne pas être dans « la norme » au LNC. Un débat existe au sein de l'équipe entre les vertus d'un enseignement « classique » et la nécessité de faire « autrement ».

# Innovez...une injonction paradoxale dans le cadre d' une S.R.E.

- Individualiser ET suivre le programme
- Évaluer autrement ET orienter vers le supérieur
- Le temps du raccrochage ET le temps de l' institution
- La réussite de tous ET de chacun



## Un exemple: le « bac blanc accompagné »

- L' enjeu : changer de posture et de mode d' évaluation
- Les modalités : avant, pendant, après :
  - se préparer
  - accompagner
  - s'auto-évaluer
- Le bilan sur 3 années consécutives

## Conclusion

Aujourd'hui les structures scolaires alternatives restent très marginales dans l'institution mais s'incarnent en (grande) partie dans la visibilité donnée aux structures de type Microlycée.

Les structures de retour à l'École sont animées par des équipes éducatives et des chefs d'établissement qui s'autorisent à déplacer les cadres habituels de la forme scolaire et proposent des innovations qui, pour beaucoup, seraient transférables dans le système ordinaire.

Toutes ces structures vivent des tensions entre marginalité et institutionnalisation, entre innovation et rapport à la norme scolaire, qui sont les moteurs de leur dynamique. Peuvent-elles et doivent-elles en sortir ?